

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Bernard THALAMY

1212025
Direction des Assemblées, des
grandes équipes et de la
communication

N°3028

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vo le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3212-2, L3212-3, L3212-4 et L3212-5.

Vo la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires.

Vo le décret n°2008-765 du 3 juillet 2008 fixant les conditions et les modalités de régime des élus nommés par un déplacement temporaire des personnes élues de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Présidents et conseillers communautaires donnent droit au remboursement des frais qui résultent de l'exécution des mandats spéciaux.

CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Bernard THALAMY à SAINT-JULIEN (67) nécessite l'octroi d'un mandat spécial, dans les conditions définies par la délibération susvisée.

DÉCIDE

Article 1. De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Bernard THALAMY à la Carrière de la Sainte-Omerve, à SAINT-JULIEN le 21 janvier 2025.

Article 2. D'acquiescer, à l'été concerné, le remboursement des frais réellement occasionnés pour l'octroi de mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés.

Article 3. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4. Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 16/01/2025

Signature électronique de Monsieur Bernard THALAMY
Monsieur Bernard THALAMY
Président de Limoges Métropole

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Bernard THALAMY

1 DOCUMENT - Publié le 16 Janvier 2025



26191.pdf
(.pdf, 298,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**